

Chapitre 10 L'éducation et la formation, moteurs de lutte contre la pauvreté

La croissance mondiale a permis le développement de certains pays mais a aussi creusé les inégalités.

Depuis 1980, la croissance mondiale a principalement profité à deux groupes de population : les plus pauvres et les plus riches. Elle a ainsi permis aux pays les plus pauvres de se développer. Dans les pays développés, ce sont les populations les plus riches qui en ont le plus profité. Par contre, la situation des classes moyennes ne s'est pas réellement améliorée.

Le développement désigne les **évolutions positives** dans les **changements structurels d'un pays**. Ces **évolutions positives peuvent être d'ordre démographique**, technique, industriel, sanitaire, culturel, social, etc. Il existe de nombreux indicateurs pour le mesurer : l'DH, le BIP40, l'IPH, etc. La croissance économique contribue au développement car elle permet d'améliorer l'emploi, le niveau de vie des individus et le niveau d'éducation des populations.

1. Quels sont les effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté et des inégalités ?

On distingue *la pauvreté absolue et la pauvreté relative*. La pauvreté absolue concerne tous les habitants vivant avec moins de 1,90 \$ par jour. Dans les pays développés, on parle de pauvreté relative, qui se mesure par rapport au revenu médian.

A. La réduction de la pauvreté absolue dans le monde

- La **pauvreté absolue** est déterminée par un niveau de revenu en dessous duquel les besoins fondamentaux de l'individu ne sont pas satisfaits (nourriture, logement, habillement). La pauvreté absolue a, depuis 30 ans, grâce à la croissance économique, fortement diminué dans le monde.

Toutes les régions du monde ont vu l'extrême pauvreté reculer au cours des trente dernières années alors même qu'elles sont confrontées à une pression démographique considérable. En Asie de l'Est et Pacifique, la réduction est spectaculaire. Même l'Afrique subsaharienne suit le mouvement. La part de la population concernée par l'extrême pauvreté a reculé de huit points en trente ans.

B. L'évolution de la pauvreté relative dans le monde

- La **pauvreté relative** est définie par le fait que les individus pauvres ont un revenu inférieur à une fraction (40, 50 ou 60 %) du revenu moyen ou médian de l'ensemble de la population. L'Union européenne retient le seuil de 60 % du revenu médian, ce qui correspondrait pour la France et pour une personne seule à 1 026 euros par mois en 2016.

Si la pauvreté absolue baisse dans les pays en développement (766 millions de 2013 contre 1,84 milliard d'individus en 1990), la pauvreté relative augmente (1,32 milliard en 2013 contre 482 millions en 1990). Dans les pays à hauts revenus, on observe un maintien de la pauvreté relative.

Dans la majorité des pays, y compris les pays développés, on observe un maintien de la pauvreté relative et une forte augmentation des inégalités comme l'accès à la santé, à l'éducation et au bien et services courants et essentiels.

C. L'augmentation des inégalités dans le monde

Les inégalités de revenu ne cessent d'augmenter dans le monde depuis 40 ans. Les 1 % les plus riches ont profité deux fois plus de la croissance que les 50 % les plus pauvres. Les classes moyennes ont connu une stagnation, voire une baisse de leurs revenus.

2. Quels sont les moteurs du développement économique et de la lutte contre la pauvreté ?

A. Éducation, formation et développement économique

Le **développement économique** se caractérise par un ensemble de transformations des structures démographiques, économiques et sociales au sein d'un pays. Ces transformations s'inscrivent dans le temps long. Qualitatives pour la plupart, celles-ci sont multiples au sein d'un pays : salarisation, urbanisation, hausse de l'espérance de vie, développement de la scolarisation, progrès dans la prise en charge des différents risques sociaux (maladie, chômage, famille, vieillesse), mise en place d'un État de droit et d'un régime démocratique...

Les transformations techniques, sociales et culturelles permettent l'apparition et le prolongement de la croissance économique ainsi que la hausse des niveaux de vie et donc permettent le développement économique.

Les principaux paramètres du développement économique sont le RNB (Revenu national brut) par habitant et l'IDH (indice de développement humain) qui prend en compte les revenus par habitant, l'espérance de vie ainsi que le niveau d'éducation.

Les pays qui s'appuient sur une population bien formée sont plus à même de conserver une économie dynamique dans les années à venir. Ils pourront s'adapter aux changements de tendance.

Le changement technologique et la concurrence au niveau mondial imposent à nombre de personnes de maîtriser certaines compétences et d'en acquérir de nouvelles. Dans ce contexte, l'éducation et la formation sont des instruments puissants pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

B. Éducation, formation et lutte contre la pauvreté

L'éducation et la formation réduisent la pauvreté de 12 % lorsque tous les enfants sortent de l'école avec les compétences de base, et même de 30 % en ce qui concerne l'extrême pauvreté.

L'éducation permet d'augmenter les salaires individuels (ex : pour chaque année d'étude ajoutée, les salaires augmentent de 10 %). Elle réduit les inégalités économiques (ex : si les travailleurs des pays riches et des pays pauvres percevaient la même éducation, les disparités entre les deux baisseraient de 39 %).

L'éducation soutient la croissance économique (ex : si tous les enfants des pays à faibles revenus apprenaient à lire, leur PIB par habitant serait 70 % plus haut en 2050) et aide à développer des solutions innovantes (ex : la création d'industries vertes dans l'agriculture).

C. Les biens publics mondiaux

Au même titre que la stabilité climatique, la paix, la lutte contre les épidémies, l'éducation et la formation font partie des principaux bien mondiaux. Un bien public est qualifié de mondial à deux conditions :

- ❖ *Ses bénéfices profitent* à l'ensemble des pays et de la population mondiale ;
- ❖ *Il répond aux besoins des générations présentes* sans entraver ceux des générations futures.

Les biens publics mondiaux constituent un ensemble des biens accessibles à tous les États qui n'ont pas nécessairement un intérêt individuel à les produire. Ces biens présentent trois caractéristiques :

- **La non-exclusion** indique qu'il n'est pas possible d'empêcher un agent de consommer ce bien.
- **La non-rivalité** signifie que sa consommation par un individu n'empêche pas la consommation du même bien par un autre individu.
- Et le fait de produire des effets au niveau mondial.

Ils posent le problème de leur production et de leur gestion. Compte tenu des interdépendances croissantes et de la mondialisation, ces biens nécessitent une gouvernance mondiale, c'est-à-dire une coopération et une coordination internationales.

1. Les trois catégories de BPM

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a proposé de regrouper les biens publics mondiaux (BPM) en trois grandes catégories :

- Les **biens publics mondiaux naturels** : le climat, la biodiversité, les forêts, les océans, l'eau potable... L'enjeu est la sur utilisation de ces biens
- Les **biens publics mondiaux d'origine humaine** : connaissances scientifiques, technologie, recherche médicale... L'enjeu est leur sous-utilisations
- Les « **résultats politiques globaux** » : la paix, la santé publique, la stabilité du système financier international, la lutte contre la pauvreté dans le monde... L'enjeu est leur sous-production, résultant d'une action collective insuffisante.

Par exemple, les États-Unis, gros émetteur de gaz à effet de serre, ne participent pas toujours aux actions collectives en matière de climat, en raison des efforts à fournir qui pourraient freiner leur activité économique et détérioreraient la situation de l'emploi.

2. La coopération internationale nécessaire pour préserver les BPM

À l'instar des biens publics, les BPM ne sont pas des biens marchands échangeables sur des marchés. Mais, à la différence des biens publics produits par chaque État (en raison de l'incapacité des marchés à les produire), les BPM doivent en outre résulter d'une action collective des États, qui n'ont pas intérêt à les produire seuls. C'est donc avec une coopération internationale que des actions collectives pourront être élaborées et mises en œuvre pour la préservation des BPM.

3. les instruments de la transition écologique et leur impact

A. La transition écologique : période d'adaptation

1. L'objectif de la transition écologique

L'objectif est la mise en place d'un nouveau modèle de croissance qui prend en compte non seulement les défis écologiques mais également les défis économiques et sociaux. Avec la transition écologique, il faut repenser les façons de produire, de travailler et de vivre ensemble sur un territoire, pour le rendre plus écologique.

- En ce sens, la transition écologique représente une période d'adaptation qui permet d'adopter de nouveaux schémas énergétiques privilégiant les énergies renouvelables, en opposition au schéma actuel principalement basé sur l'exploitation des énergies fossiles ou carbonées (pétrole, gaz, charbon...).

2. Les objectifs de transition écologique de l'Union européenne

- **Le Pacte vert européen, appelé aussi « Green New Deal européen »**, présenté en décembre 2019, désigne un ensemble d'initiatives politiques de la Commission européenne pour mettre en œuvre une transition écologique dans l'Union européenne. Il vise deux objectifs de croissance soutenable :
 - ❖ **Objectif principal** : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, c'est-à-dire une situation équilibrée entre les émissions et l'absorption de carbone
 - ❖ **Objectif intermédiaire** : réduction des gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030.

B. Les leviers d'action pour une transition écologique

1. La transition énergétique

La transition écologique intègre une transition énergétique. En France, la loi du 17 août 2015 relative à « la transition énergétique pour la croissance verte » fixe des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de baisse de la consommation énergétique globale, en privilégiant les énergies renouvelables comme le bois, l'hydraulique ou l'éolien.

En transformant le système énergétique actuel, la transition écologique permet de diminuer l'impact environnemental.

2. La lutte contre le réchauffement climatique

Selon les experts du GIEC, la lutte et l'adaptation au réchauffement climatique est un levier pour la transition écologique, car elle réduit les émissions de gaz à effet de serre. Elle implique une coopération internationale.

C. Les instruments de la transition écologique et leurs impacts

- La transition écologique doit créer les instruments qui permettront d'atteindre les objectifs durables. L'État oriente donc le comportement des agents économiques vers un développement durable et vers une croissance soutenable, c'est-à-dire qui pourra être supportée par la planète à long terme.

Les instruments de la transition écologique mis en place par l'État sont de trois types ; ils peuvent impacter la consommation, la production ou l'investissement :

- **La réglementation** : interdiction de certains produits en plastique jetables dès 2020, comme le prévoit la loi de 2016 sur la biodiversité, avec une interdiction totale prévue pour 2040, qui impacte la production des entreprises et les habitudes de consommation des ménages

- **Les taxes** : la taxe carbone de 2014 sur les émissions de dioxyde de carbone des entreprises incite les entreprises à investir dans des technologies propres
- **Les aides financières** : le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) prévu dans la loi de finances 2020 permet de déduire de l'impôt sur le revenu les dépenses d'isolation thermique des ménages. Le CITE orienter les comportements de consommation vers le développement durable.